

PROCÈS CIVIL SIMULÉ BÉNÉVOLE DU SECTEUR DE LA JUSTICE

CETTE TROUSSE COMPREND:	PAGE
Objectifs du procès simulé	1
Échéancier du procès simulé	2
Renseignements pour les personnes suivantes :	
Les instructeurs des avocats	3 - 4
Les juges des procès simulés	5 - 6

Pour chacun des procès simulés
du ROEJ, il y a trois trousse:

- » Le scénario du procès simulé
du ROEJ
- » Trousse pour la préparation
des rôles
- » Trousse de procès simulé
du ROEJ à l'intention du
bénévole du secteur de la
justice

Les élèves reçoivent le **scénario**
et la trousse de **préparation des
rôles**.

Les bénévoles du secteur justice/
enseignant(e)s/organiseurs
reçoivent les trois trousse.

Des scénarios supplémentaires et
relatifs aux audiences en droit civil,
droit administratif, enquêtes pour
mise en liberté et aux appels sont
disponibles à OJEN.ca



OBJECTIFS DU PROCÈS SIMULÉ

Les objectifs du procès simulé sont les suivants :

- Aider aux étudiants à mieux comprendre comment le système de justice fonctionne;
- Fournir aux étudiants une expérience d'apprentissage participative;
- Viser l'autonomie des étudiants en les encourageant à avoir un sens d'appartenance face au système de justice;
- Acquérir l'estime de soi et les habiletés afin de parler en public;
- Inciter les étudiants à penser à une carrière dans le domaine du droit.

Merci d'avoir accepté d'être bénévole au sein du programme de procès simulé pour étudiants. Votre temps et votre enthousiasme vont contribuer grandement au processus d'apprentissage.

TABLEAU : DURÉE D'UN PROCÈS CIVIL SIMULÉ

ÉCHÉANCIER

Greffier ouvre la séance, cite la cause et les avocats se présentent	2 min
L'exposé initial du demandeur	3 min
L'exposé initial du défendeur	3 min
LA CAUSE DU DEMANDEUR	
L'interrogatoire principal du témoin no.1 du demandeur	4 min
Le contre-interrogatoire du défendeur	4 min
L'interrogatoire principal du témoin no.2 du demandeur	4 min
Le contre-interrogatoire du défendeur	4 min
LA CAUSE DU DÉFENDEUR	
L'interrogatoire principal du témoin no.1 du défendeur	4 min
Le contre-interrogatoire du demandeur	4 min
L'interrogatoire principal du témoin no.2 du défendeur	4 min
Le contre-interrogatoire du demandeur	4 min
L'EXPOSÉ DÉFINITIF	
L'exposé définitif du demandeur et ses plaidoiries	3 min
L'exposé définitif du défendeur et ses plaidoiries	3 min
Le juge donne ses directives au jury (<i>s'il y a un jury. Sinon, le juge délibère et rend une décision – 12 minutes</i>)	2 min
Le jury délibère et rend le verdict (<i>s'il y a un jury</i>).	10 min
Le Juge donne sa rétroaction et discute du processus d'une instance civile, etc.	10 min
TOTAL	70 min

LES INSTRUCTEURS DES AVOCATS : PRÉPARER LES ÉTUDIANTS POUR UN PROCÈS SIMULÉ

Le rôle d'un instructeur d'avocat dans un procès simulé est de préparer les participants pour qu'ils se sentent confiants dans leurs rôles et pour qu'ils comprennent la documentation. Les instructeurs n'ont pas à former de jeunes avocats experts mais leur rôle est de stimuler l'enthousiasme et le sens du plaisir (il se peut que ce soit la première expérience positive que certains participants ont avec le système de justice). Les audiences qui sont trop compétitives peuvent être des expériences moins intéressantes pour les étudiants.

Malgré que la majorité du temps des instructeurs se passe à préparer les avocats et peut-être les témoins, d'autres rôles comme ceux de greffiers et de jurés auront aussi besoin de quelques conseils pendant les séances d'instruction pour qu'ils sachent ce dont on s'attend d'eux. Le temps et les efforts des instructeurs comprennent également un élément de mentorat pour que les étudiants sentent qu'on s'intéresse à eux. Le fait de passer du temps à échanger avec les étudiants sans même tenir compte de leur degré de participation dans le procès simulé est en soi une expérience valable.

GARDEZ À L'ESPRIT LES POINTS SUIVANTS :

- Les étudiants peuvent avoir besoin de conseils sur la conduite convenable en salle d'audience (comme par exemple sur quand se tenir debout, comment faire mention de l'avocat de la partie adverse et le temps opportun de formuler une objection).
- Pour la plupart des procès simulés à l'école secondaire, les étudiants font partie d'un cours de droit ou de citoyenneté. Pour apprendre plus au sujet de ces cours et les aspects particuliers du système de justice sur lesquels les étudiants se concentrent, veuillez vous référer au document du ROEJ au sujet de la loi et le curriculum scolaire ontarien disponible sur notre site Web à l'adresse suivante : www.roej.ca.
- Les participants peuvent avoir des degrés de scolarité et d'alphabétisme très variés.
- Les étudiants peuvent avoir à travailler avec la documentation en dehors du temps d'instruction- ceci reste à vérifier avec leur enseignant ou le coordonateur des procès simulés.
- Les instructeurs ne peuvent pas souffler les réponses pendant la plupart des tournois et des procès simulés. Les étudiants (en particulier ceux qui jouent un rôle d'avocat) peuvent être confus, gênés ou trébucher sur certaines questions et vous allez peut-être devoir les aider avec des conseils sur comment garder son sang-froid et de continuer à jouer leur rôle sans votre aide pendant un tournoi ou un procès.

RECOMMANDATIONS POUR ÊTRE INSTRUCTEUR À UN PROCÈS SIMULÉ :

- Revoir toute la documentation au préalable et évaluez ce que votre équipe veut accomplir pendant l'audience.
- Débutez par énoncer la question juridique en litige pour aider les membres de votre groupe à comprendre ce qu'ils doivent tenter d'établir ou de contester au procès.
- Examinez les points forts et les points faibles de votre cause.
- Aidez le groupe à formuler une théorie générale ainsi qu'une stratégie.
- Discutez de l'exposé initial et final en soulignant l'information qui est cruciale à votre cause.

- Soyez prêts à discuter de tous les points fondamentaux auxquels doivent toucher les étudiants dans leur interrogatoire principal et leur contre-interrogatoire.
- Assurez-vous que leur interrogatoire des témoins soit bref et qu'elle porte sur les points clés.
- Aidez les étudiants à formuler leurs questions aux témoins.
- Aidez les étudiants à se sentir à l'aise avec le déroulement d'un procès.
- Prenez note qu'en raison des contraintes de temps, il se peut qu'on ne permette pas les pièces à l'appui.
- Pour mieux préparer les participants, il serait utile d'avoir quatre avocats aidant de chaque côté - un qui aide avec l'exposé initial, l'autre aidant avec les interrogatoires principaux, un autre avec les contre interrogatoires et un qui aide avec l'exposé final.
- Vérifiez les règlements du tournoi. Certains organisateurs font le choix de ne pas permettre les arguments en vertu de la Charte pour s'assurer de l'équité et contrôler la longueur des procès.

LES JUGES DES PROCÈS SIMULÉS : JUGER UN PROCÈS CIVIL SIMULÉ

Merci de vous être porté bénévole afin d'aider avec un procès simulé à l'intention des étudiants. Votre temps et votre enthousiasme vont contribuer grandement au processus d'apprentissage.

Les objectifs du procès simulé sont les suivants :

- Aider aux étudiants à mieux comprendre comment le système de justice fonctionne;
- Fournir aux étudiants une expérience d'apprentissage participative;
- Viser l'autonomie des étudiants en les encourageant à avoir un sens d'appartenance face au système de justice;
- Acquérir l'estime de soi et les habiletés afin de parler en public;
- Inciter les étudiants à penser à une carrière dans le domaine du droit.

Le rôle d'un juge dans un procès simulé est de présider une audience et de rendre une décision dans le cas particulier qui fait l'objet d'une audience. Certains enseignants vont fournir un tableau au juge pour qu'il inscrive les commentaires. Ce tableau peut être utilisé lorsque des notes sont attribuées. Dans plusieurs procès simulés, les juges sont appelés à faire des commentaires à chacun des avocats et des témoins après le procès (rétroaction positive et critique constructive).

Souvenez-vous que pour plusieurs étudiants, l'occasion de plaider une cause ou un appel devant un juge véritable ou un avocat faisant office de juge sera une expérience mémorable et peut être aussi intimidante. Concentrez-vous sur les aspects éducationnels et participatifs de l'exercice.

GARDEZ À L'ESPRIT LES POINTS SUIVANTS :

- Les étudiants peuvent avoir besoin de conseils sur la conduite convenable en salle d'audience (comme par exemple sur quand se tenir debout, comment faire mention de l'avocat de la partie adverse et le temps opportun de formuler une objection).
- Pour la plupart des procès simulés à l'école secondaire, les étudiants font partie d'un cours de droit ou de citoyenneté. Pour en apprendre plus au sujet de ces cours et les aspects particuliers du système de justice sur lesquels les étudiants se concentrent, veuillez vous référer au document du ROEJ au sujet de la loi et le curriculum scolaire ontarien disponible sur notre site Web à l'adresse suivante : www.roej.ca.
- Les participants peuvent avoir des degrés de scolarité et d'alphabétisme très variés.
- Prenez note que les étudiants s'attendent à une décision! Ils voudront savoir qui a « gagné » la cause.

RECOMMANDATIONS POUR ÊTRE JUGE À UN PROCÈS SIMULÉ :

- Familiarisez-vous avec les faits dans la cause.
- Ne vous inquiétez pas si les étudiants commettent des erreurs. Ils ne comprennent peut-être pas les règles sur le oui-dire, l'admissibilité de la preuve ou les questions complexes.
- Sentez-vous à l'aise d'intervenir et d'aider avec les interrogatoires ou la procédure.
- Tentez de limiter le temps de chaque étudiant autant que possible.
- Rappelez aux étudiants de parler fort ou de ralentir.

- Vérifiez les règles entourant le procès (ex. : pas de ré-interrogatoire des témoins, pas de pièces à l'appui, etc.)
- Si vous faites des commentaires aux étudiants à la fin de l'audience, prenez note du nom de chaque participant de façon à rendre vos commentaires plus personnels.

PRÉPARATION DE L'AUDIENCE :

- Lisez les renseignements fournis.
- Lisez les règlements de l'audience ou du tournoi et connaissez les réponses aux questions telles que ce qui suit :
- Y a-t-il une attente au sujet du ré-interrogatoire des témoins ou est-il autorisé?
- Les étudiants peuvent-ils consulter leurs instructeurs pendant l'audience?
- Si l'équipe opposée s'éloigne des faits, les étudiants doivent-ils formuler des objections pendant l'audience?
- Si les étudiants dépassent le temps accordé lors d'un événement compétitif est-ce qu'on déduit des points?